



Conseil économique et social

Distr. générale
7 février 2025
Français
Original : anglais

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

Session de 2025

New York, 28 avril-2 mai 2025

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions d'organisation : adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session

Le programme provisoire de la réunion d'ouverture comprendra une déclaration liminaire du Président de la session visant à informer le Groupe d'experts des activités menées par le Bureau durant la période intersessions et à présenter les objectifs de la session de 2025. Cette déclaration sera suivie d'une allocution de bienvenue du Sous-Secrétaire général chargé du développement économique et Économiste en chef au Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. D'autres intervenants pourront être ajoutés au programme de la réunion d'ouverture.

2. Questions d'organisation

a) Adoption de l'ordre du jour

Le 5 mai 2023, le Groupe d'experts a approuvé l'ordre du jour provisoire de la session de 2025 ([GEGN.2/2025/L.1](#)), qui a été approuvé par le Conseil dans sa décision 2023/338.

Documentation

Ordre du jour provisoire et ordre du jour provisoire annoté ([GEGN.2/2025/1](#) et [GEGN.2/2025/1/Add.1](#))

b) Organisation des travaux

Le projet d'organisation et de calendrier des travaux de la session de 2025 du Groupe d'experts a été établi en application des décisions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et du Bureau du Groupe d'experts afin de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour, compte tenu du temps et des services dont dispose le Groupe. Le projet d'organisation des travaux et les documents de la session continueront d'être mis à jour durant les préparatifs de la session.

* [GEGN.2/2025/1](#).



Documentation

Organisation des travaux ([GEGN.2/2025/3](#))

3. Rapports du Bureau et du Secrétariat

La présidence du Bureau et la personne représentant la Division de statistique présenteront des rapports sur les activités menées durant la période intersessions conformément aux décisions et aux résolutions sur la question, ainsi que sur les plans et priorités du Groupe d'experts pour l'avenir.

Documentation

1. Rapport de la présidence ([GEGN.2/2025/4/CRP.4](#))
2. Rapport du Secrétariat ([GEGN.2/2025/5/CRP.5](#))

4. Rapports**a) Documents établis par les divisions du Groupe d'experts**

Conformément au plan stratégique et au programme de travail du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques pour la période 2021-2029, que le Groupe d'experts a adopté à sa session de 2021, et à la décision 3/2023/5, qu'il a adoptée à sa session de 2023 (voir [E/2023/84](#)), le Groupe d'experts sera saisi, pour examen et adoption, du rapport des présidents des divisions, d'une proposition visant à créer la Division des hanzi ou sinogrammes et de directives aux fins de la création et de la dissolution d'une division. Il sera également saisi, pour information, des rapports soumis par ses divisions géographiques et linguistiques. La présidence pourra demander que l'un de ces documents fasse l'objet d'un examen s'il se présentait une question d'intérêt thématique liée à la normalisation des noms, aux difficultés et aux pratiques exemplaires de la division concernée, à ses travaux et à sa structure, ou à la création et à la dissolution d'une division. Le Groupe d'experts sera invité à examiner et à adopter la proposition visant à créer la Division des hanzi ou sinogrammes (voir [GEGN.2/2025/107/CRP.107](#)) et les directives aux fins de la création et de la dissolution d'une division (voir [GEGN.2/2025/139/CRP.139](#)).

Documentation

1. Rapport de la Division de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est (2023-2024) ([GEGN.2/2025/20/CRP.20](#))
2. Rapport de la Division balte ([GEGN.2/2025/28/CRP.28](#))
3. Rapport sur les réalisations de la Division arabe (2023-2024) ([GEGN.2/2025/34/CRP.34](#))
4. Rapport de la Division Afrique centrale ([GEGN.2/2025/38/CRP.38](#))
5. Rapport de la Division de la Chine ([GEGN.2/2025/42/CRP.42](#))
6. Rapport de la Division des pays nordiques ([GEGN.2/2025/57/CRP.57](#))
7. Rapport de la Division romano-hellénique ([GEGN.2/2025/58/CRP.58](#))
8. Rapport de la Division du Sud-Ouest du Pacifique ([GEGN.2/2025/61/CRP.61](#))
9. Rapport de la Division de l'Asie du Sud-Est ([GEGN.2/2025/73/CRP.73](#))
10. Rapport de la Division de l'Europe orientale et de l'Asie du Nord et du Centre ([GEGN.2/2025/86/CRP.86](#))

11. Rapport de la Division des États-Unis d'Amérique et du Canada (GEGN.2/2025/98/CRP.98)
12. Rapport d'activités de la Division de l'Amérique latine (GEGN.2/2025/105/CRP.105)
13. Proposition relative au lancement de la Division des hanzi ou sinogrammes (GEGN.2/2025/107/CRP.107)
14. Rapport de la Division lusophone (GEGN.2/2025/118/CRP.118)
15. Rapport de situation sur les divisions du Groupe d'experts (GEGN.2/2025/139/CRP.139)

b) Documents établis par les gouvernements sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement des travaux de normalisation des noms géographiques

Le Groupe d'experts sera saisi, pour information et examen, des rapports soumis par les États Membres comportant des informations sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement des travaux de normalisation des noms géographiques. Le point de l'ordre du jour restera ouvert jusqu'à la 9^e séance de la session. L'examen des rapports se fera sous la forme d'un dialogue national, différents thèmes étant abordés chaque jour. Le Président ou son (sa) suppléant(e) désigné(e) invitera les représentants des États Membres à faire une présentation sur un thème de leur rapport, suivie d'un débat encadré par un(e) animateur(trice), et pourra présenter un résumé partiel du point de l'ordre du jour.

Documentation

Les rapports nationaux des pays ci-après sont disponibles¹ :

Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Brésil, Brunéi Darussalam, Burundi, Cameroun, Canada, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark (Groenland), Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Hongrie, Inde, Indonésie, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Lettonie, Malaisie, Mauritanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, République démocratique du Congo, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchad, Tchéquie, Ukraine et Zambie.

c) Documents sur les activités de normalisation des noms géographiques en Afrique

À sa vingt-deuxième session, en 2004, le Groupe d'experts a créé l'Équipe spéciale pour l'Afrique afin d'encourager et de renforcer la normalisation des noms géographiques sur le continent.

Afin de faciliter les débats nécessaires au titre de ce point, seront examinés l'état d'avancement des travaux, les questions et les activités concernant la normalisation des noms géographiques qui figurent dans les rapports nationaux soumis par les États Membres et les divisions linguistiques et géographiques du continent.

Documentation

Premières mesures prises en vue de la normalisation et de la création d'un système uniforme d'administration des noms géographiques en Zambie (GEGN.2/2025/119/CRP.119)

¹ Disponibles à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/4th_session_2025/.

d) Documents issus des réunions et conférences nationales et internationales

Dans sa résolution II/19, la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques avait recommandé que chaque division propose et soumette à l'Organisation des Nations Unies un projet de programme de réunions.

Le Groupe d'experts sera saisi, pour information et examen, des rapports soumis par les États Membres ainsi que par les divisions, les groupes de travail et ses organes de liaison au sujet de l'organisation et des résultats des réunions, conférences, colloques et ateliers tenus afin d'échanger des connaissances, des données d'expérience et des vues sur la question de la normalisation des noms géographiques.

Documentation

Dixième Forum arabe sur les noms géographiques (GEGN.2/2025/45/CRP.45)

5. Compétences techniques**a) Collecte de noms, traitement par les bureaux, détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté et coopération internationale**

Les présentations et les débats porteront sur les pratiques exemplaires, les nouvelles approches, les problèmes rencontrés et les solutions envisagées s'agissant de la normalisation des noms géographiques à l'échelon national. Il s'agit d'un vaste domaine qui regroupe plusieurs sujets : méthodes de collecte des noms (collecte sur le terrain, recherches dans les archives, production participative, enquêtes par voie postale, propositions du public, etc.) ; traitement des noms par les bureaux (méthodes appliquées en cas de doublon, changements de noms, fusion d'unités administratives, désignations toponymiques commémoratives, désignations toponymiques multiples, dans plusieurs langues ou concernant plusieurs groupes de population, attribution des noms de rues, etc.) ; législation, politiques et orientations à l'intention des autorités compétentes en matière de noms (lois, structure des comités, principes suivis, planification des programmes, portée des mandats, liens entre les divers organes compétents pour ce qui est de l'attribution des noms, etc.) ; noms à usages spécifiques (hydrologie, zones montagneuses, etc.) et besoins en matière de normalisation de certains groupes d'utilisateurs (éducation, opérations d'urgence, pouvoirs publics à différents niveaux, etc.). Seront également étudiés le cas des noms de détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté ainsi que les questions de coopération internationale en matière de normalisation des noms géographiques.

Documentation

1. Rôle de l'intelligence artificielle dans la gestion des noms géographiques fondée sur des données factuelles (GEGN.2/2025/6/CRP.6)
2. Interaction dynamique de l'usage, du sens et de l'origine dans la normalisation des noms géographiques (GEGN.2/2025/7/CRP.7)
3. Collecte de noms géographiques concernant le désert du Roub al-Khali dans le Royaume d'Arabie saoudite et enregistrement des données y relatives (GEGN.2/2025/49/CRP.49)
4. Collecte de noms géographiques visant à préserver le patrimoine culturel (GEGN.2/2025/53/CRP.53)
5. Documents probants pour la gestion des noms géographiques : éviter les pièges des références circulaires et de l'autodocumentation institutionnelle (GEGN.2/2025/60/CRP.60)

6. Gestion des noms géographiques des régions administratives : système de codification de l'Indonésie fondé sur le règlement n° 58 de 2021 du Ministère de l'intérieur (GEGN.2/2025/129/CRP.129)
7. Contribution de l'Indonésie à la dénomination des accidents géographiques sous-marins : patrimoine culturel et implications maritimes (GEGN.2/2025/135/CRP.135)
8. Rapport de l'Inde (GEGN.2/2025/4/CRP.4)

b) Gestion des données relatives aux noms géographiques

Au titre de ce point, les questions suivantes seront examinées : la structure et le contenu des fichiers de données toponymiques ainsi que la création et la maintenance des bases de données et des répertoires et les produits connexes. Les débats porteront aussi bien sur des points techniques (collecte de données assistée par ordinateur, catégorisation et modélisation de données et applications Web de bases de données) que sur des questions plus stratégiques (promotion d'une meilleure intégration de l'information relative aux noms géographiques dans les infrastructures nationales et internationales de données géospatiales et données liées en matière de normalisation des noms géographiques). Le Groupe de travail sur la gestion des données relatives aux noms géographiques donnera une vue d'ensemble de ce qui est fait pour mettre en œuvre la stratégie 1 (Expertise technique), qui porte sur les premiers résultats et les difficultés et obstacles rencontrés, ainsi qu'un aperçu des activités qui seront menées durant la période 2025-2027. Le Groupe d'experts est invité à approuver les propositions relatives aux futurs travaux du Groupe de travail et à donner des orientations à ce sujet.

Documentation

1. Stadnamnportalen, le portail norvégien des noms géographiques (GEGN.2/2025/8/CRP.8)
2. Base de données mondiale des noms géographiques (GEGN.2/2025/21/CRP.21)
3. Normalisation des kanjis utilisés dans la base de données des noms géographiques (GEGN.2/2025/22/CRP.22)
4. Gestion des données relatives aux noms géographiques par l'Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique (GEGN.2/2025/33/CRP.33)
5. Instauration de l'affichage électronique des noms géographiques en Chine (GEGN.2/2025/43/CRP.43)
6. Activation des données relatives aux noms géographiques par l'intégration des technologies modernes (GEGN.2/2025/50/CRP.50)
7. Faits nouveaux dans la gestion et la normalisation des noms géographiques dans le Royaume d'Arabie saoudite : le portail des noms géographiques (GEGN.2/2025/51/CRP.51)
8. Rôle des métadonnées géospatiales dans l'amélioration de la récupération des données du Centre national des documents et des archives relatives aux noms géographiques dans le Royaume d'Arabie saoudite (GEGN.2/2025/52/CRP.52)
9. Bases de données géospatiales (géoportail) (GEGN.2/2025/56/CRP.56)
10. Rapport du Groupe de travail sur la gestion des données relatives aux noms géographiques pour 2023 et 2024 (GEGN.2/2025/82/CRP.82)
11. Open Gazetteer, un répertoire toponymique ouvert pour l'Europe : avancées et perspectives (GEGN.2/2025/83/CRP.83)

12. Concept d'identifiant unique mondial pour les villes (GEGN.2/2025/84/CRP.84)
13. Rapport du Groenland (GEGN.2/2025/102/CRP.102)
14. Mise à jour de la norme ISO 639 de l'Organisation internationale de normalisation aux fins de l'enregistrement de la langue d'origine des noms géographiques autochtones au Canada (GEGN.2/2025/96/CRP.96)
15. Noms géographiques dans le cadre des prévisions météorologiques au Canada (GEGN.2/2025/99/CRP.99)
16. Portail de la base de données brésilienne des noms géographiques (GEGN.2/2025/21/CRP.21)
17. Base de données des toponymes de Lettonie (GEGN.2/2025/113/CRP.113)
18. Normalisation des noms géographiques nationaux : informations géographiques participatives et données ouvertes liées (GEGN.2/2025/115/CRP.115)
19. Module d'extension Gazetteer Creator de QGIS : un outil aux fins de l'automatisation de la création de répertoires toponymiques au format PDF (GEGN.2/2025/123/CRP.123)

c) Systèmes d'écriture et prononciation

Le Groupe d'experts sera saisi, pour examen, du rapport dans lequel le Groupe de travail sur les systèmes de romanisation présente en détail les activités de suivi de l'état d'avancement des divers systèmes de romanisation mis au point dans les pays n'utilisant pas l'alphabet romain et de l'application des systèmes approuvés par l'Organisation des Nations Unies dans les pays concernés. Par ailleurs, les pays participant à la session pourront faire part de leurs progrès s'agissant de mettre au point et d'appliquer des systèmes de romanisation des noms géographiques.

Documentation

1. Rapport du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation : état actuel des systèmes de romanisation des noms géographiques de l'Organisation des Nations Unies (GEGN.2/2025/26/CRP.26)
2. Romanisation des noms géographiques arabes : vers un système de romanisation de l'arabe unique et normalisé (GEGN.2/2025/48/CRP.48)
3. Fonctionnalité audio d'aide à la prononciation des noms géographiques maoris dans le *New Zealand Gazetteer* (GEGN.2/2025/63/CRP.63)
4. Logiciel de romanisation (GEGN.2/2025/142/CRP.142)
5. Romanisation de l'alphabet cyrillique ukrainien pour les régions germanophones (GEGN.2/2025/146/CRP.146)

d) Terminologie toponymique

Le Groupe de travail sur la terminologie toponymique est chargé d'établir un glossaire de la terminologie toponymique, d'en examiner les mises à jour et de constituer une base de données terminologiques fonctionnelle.

Le Groupe d'experts sera saisi du rapport dans lequel le Groupe de travail décrit les activités relatives à la mise à jour du glossaire de la terminologie toponymique et à la création d'une base de données terminologiques fonctionnelle. Il sera également saisi des rapports établis sur ce sujet par les spécialistes de ses différentes divisions. Le Groupe d'experts est invité à donner des conseils sur la prochaine phase des travaux du Groupe de travail.

Documentation

Rapport du Groupe de travail sur la terminologie toponymique (2023-2025)
(GEGN.2/2025/37/CRP.37)

e) Noms de pays

Le Groupe d'experts sera saisi, pour information, d'une liste mise à jour des noms de pays. Les mises à jour sont établies par le Coordonnateur de la question, sur la base d'informations recueillies auprès de diverses sources. La liste est destinée à servir de document de référence général et à faciliter l'échange d'informations au sein du Groupe d'experts.

Documentation

Mise à jour des noms de pays du monde : formes courtes et formes officielles
(GEGN.2/2025/122/CRP.122)

6. Relations, liens et connexions

Les travaux menés pour faire progresser l'application de la stratégie 2 du plan stratégique et du programme de travail du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques pour la période 2021-2029 seront présentés au titre de ce point. Le Groupe d'experts a noué et entretenu, à des degrés divers, des liens avec des départements de l'ONU et des organismes des Nations Unies et des organisations et groupes scientifiques et techniques extérieurs à l'ONU, par l'intermédiaire de structures de liaison officielles ou non officielles. Les échanges avec de nombreux groupes ont été actifs et efficaces, ce qui a permis de fournir des conseils sur la bonne utilisation des noms géographiques.

Le Groupe d'experts sera également saisi des rapports sur la question élaborés par les experts de ses membres de liaison, des organisations internationales, les milieux universitaires et d'autres organes intergouvernementaux de l'ONU et entités du système des Nations Unies. Le Groupe d'experts est invité à examiner les points soulevés et à fournir des conseils sur le renforcement des activités de collaboration existantes et la création de nouveaux partenariats.

a) Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Conformément aux recommandations formulées par le Conseil en ce qui concerne la collaboration entre les commissions techniques et les organes d'experts, le Groupe d'experts a continué de renforcer sa coopération avec le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Il a conçu et proposé à ce dernier un projet de collaboration visant à élaborer un recueil des dispositions institutionnelles pour la mise en commun des bonnes pratiques entre les organismes nationaux de cartographie et d'information géospatiale et les autorités toponymiques nationales.

Documentation

1. Rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (GEGN.2/2025/140/CRP.140)
2. Rapport sur l'état d'avancement du projet de collaboration du Groupe d'experts et du Comité d'experts sur le partage des bonnes pratiques entre les institutions cartographiques nationales et les autorités toponymiques nationales (GEGN.2/2025/143/CRP.143)

b) Commission économique pour l'Afrique

À la date limite de soumission des rapports complets et des études techniques (voir [GEGN.2/2025/2](#)), aucun document n'avait été reçu au titre de ce point.

c) Organisations internationales, y compris les milieux universitaires

Le Groupe d'experts entretient des liens avec plusieurs organisations scientifiques internationales et établissements universitaires, notamment avec l'Association cartographique internationale et le comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation. Les chargés de liaison désignés par le Groupe d'experts rendront compte des échanges qu'ils ont depuis 2023 avec ces groupes internationaux et avec les organismes suivants : Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet, Conseil international des sciences onomastiques, International Council on Indigenous Place Names (conseil international des toponymes autochtones), Organisation hydrographique internationale, Institut panaméricain de géographie et d'histoire, Comité scientifique pour les recherches antarctiques et Consortium Unicode. Le Groupe d'experts tiendra des débats sur les moyens d'améliorer la coopération et les échanges avec ces entités.

Documentation

1. Rapport du chargé de liaison avec le Conseil international des sciences onomastiques (GEGN.2/2025/18/CRP.18)
2. Rapport de la Commission conjointe de l'Association cartographique internationale et de l'Union géographique internationale pour la toponymie (GEGN.2/2025/150/CRP.150)

7. Programmes de travail efficaces**a) Mesures d'application des résolutions et des recommandations prises ou envisagées**

Le Groupe d'experts examinera l'état d'avancement des tâches confiées en application des résolutions adoptées par l'ancienne Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques ou comme suite aux recommandations et décisions que lui-même a formulées. Au titre de ce point seront présentées et examinées les mesures prises pour appliquer ces résolutions et les données d'expérience en la matière, que ce soit dans le cadre des travaux du Groupe d'experts ou dans les pays. Le fonctionnement et l'efficacité du Groupe d'experts feront également l'objet de débats au titre de ce point ; seront examinés notamment la nécessité que les pays en développement parviennent à la normalisation des noms géographiques à l'échelon national et les moyens d'accroître l'efficacité des réunions et des organes subsidiaires du Groupe d'experts.

Documentation

1. Lois pouvant servir d'exemple aux fins de la normalisation des noms géographiques et de la protection du patrimoine culturel (GEGN.2/2025/9/CRP.9)
2. Recommandations aux fins de la création d'une autorité toponymique inclusive et durable (GEGN.2/2025/11/CRP.11)
3. Application par la Nouvelle-Zélande des résolutions, recommandations et objectifs stratégiques qui la concernent (GEGN.2/2025/64/CRP.64)

b) Évaluation des travaux du Groupe d'experts

Le plan stratégique guide le travail du Groupe d'experts, donne une vision de l'avenir ciblée, ordonne les activités selon les priorités, améliore l'efficacité de la communication dans le Groupe et avec les parties prenantes, renforce l'application du principe de responsabilité et confère un plus grand rayonnement aux travaux du Groupe. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Groupe d'experts examinera les travaux menés durant la période intersessions pour exécuter le plan stratégique et le programme de travail, discutera des progrès accomplis et décidera des mesures à prendre. Il est invité à adopter le rapport sur le plan stratégique et le programme de travail et à formuler des orientations sur la suite des travaux.

Documentation

Rapport des co-coordonnateurs pour l'évaluation, la mise en œuvre et la publicité (GEGN.2/2025/36/CRP.36)

c) Avantages socioéconomiques et appui au développement durable

Les débats sur l'application des résolutions et recommandations devraient permettre d'accomplir de nouveaux progrès, notamment sur le plan socioéconomique et dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Documentation

1. L'initiative de rectification des toponymes ruraux : un appui à la revitalisation rurale d'ensemble (GEGN.2/2025/44/CRP.44)
2. Faire progresser la normalisation des noms géographiques pour favoriser le développement durable en Arabie saoudite (GEGN.2/2025/46/CRP.46)
3. Associer les noms géographiques australiens aux objectifs de développement durable à l'aide de l'intelligence artificielle (GEGN.2/2025/70/CRP.70)

d) Directives toponymiques à l'usage des éditeurs de cartes et autres éditeurs dans le monde

Dans sa résolution IV/4, la quatrième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a recommandé que les pays soient encouragés à publier et à tenir à jour des directives toponymiques à l'intention des éditeurs de cartes et autres éditeurs. Le Groupe d'experts sera saisi des rapports établis par le Coordonnateur des directives toponymiques et les États Membres sur le statut des directives toponymiques nouvelles ou actualisées et les efforts entrepris en vue de diffuser ces directives et d'en faciliter l'accès.

Documentation

1. Directives toponymiques actualisées de la Norvège (2025) (GEGN.2/2025/12/CRP.12)
2. Cinquième édition des directives toponymiques de la Pologne (GEGN.2/2025/30/CRP.30)
3. Mise à jour des directives toponymiques concernant la Finlande (GEGN.2/2025/81/CRP.81)
4. Directives toponymiques des États-Unis (GEGN.2/2025/101/CRP.101)
5. Directives toponymiques de l'Estonie (5^e édition, 2025) (GEGN.2/2025/110/CRP.110)

6. Rapport du Coordonnateur des directives toponymiques (GEGN.2/2025/116/CRP.116)

8. Culture, patrimoine et reconnaissance des langues

a) Les noms géographiques en tant qu'expressions de culture, de patrimoine et d'identité

Créé comme suite à la résolution VIII/1 adoptée à la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à Berlin, en 2002, le Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel se nommait initialement Groupe de travail sur la promotion des noms géographiques utilisés par les groupes minoritaires et les autochtones. Le Groupe de travail et ses groupes de réflexion, à l'exception du Groupe de réflexion sur les noms géographiques autochtones, sont devenus inactifs et les points du programme de travail du Groupe d'experts ont été suspendus. Le Bureau du Groupe d'experts a créé un petit groupe incubateur pour œuvrer à la revitalisation de ce Groupe de travail, qui présentera au Groupe d'experts les activités qu'il a menées et sollicitera son avis sur les moyens de faire progresser l'examen de ce point.

Documentation

1. Les noms géographiques sensibles sur le plan social et culturel : un cadre de normalisation (GEGN.2/2025/13/CRP.13)
2. Rapport du Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel (GEGN.2/2025/31/CRP.31)
3. Rôle des noms géographiques dans la sauvegarde du patrimoine culturel en Arabie saoudite (GEGN.2/2025/47/CRP.47)
4. Un endroit qu'on appelle Quitungo (GEGN.2/2025/54/CRP.54)
5. Cartes Tangata Whenua de noms de lieux de Nouvelle-Zélande : difficultés rencontrées et enseignements tirés du projet (GEGN.2/2025/65/CRP.65)
6. Exposé spécial de la Nouvelle-Zélande sur Kā Huru Manu, l'atlas en ligne du patrimoine culturel des Ngāi Tahu (GEGN.2/2025/66/CRP.66)
7. Un paysage australien en mutation : mettre en exergue la diversité de la société grâce aux noms géographiques (GEGN.2/2025/68/CRP.68)
8. Cartographie des changements toponymiques survenus au fil du temps au Canada (GEGN.2/2025/95/CRP.95)
9. Termes génériques des détails topographiques des îles dans les langues locales de l'Indonésie (GEGN.2/2025/132/CRP.132)
10. De l'urgence d'élaborer un modèle toponymique représentatif dans la capitale, Nusantara, pour refléter l'identité culturelle et nationale (GEGN.2/2025/133/CRP.133).

b) Questions intéressant les langues autochtones, minoritaires et régionales et le multilinguisme

Le Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel a pour mission de superviser les activités de promotion des noms géographiques utilisés par les groupes minoritaires et autochtones aux fins de la préservation ou de la revitalisation de la culture de ces groupes. Il contribue à mettre en avant le lien entre les noms géographiques et le patrimoine culturel et aide les pays à adopter des

stratégies permettant de le préserver. Le Groupe d'experts sera également saisi des rapports établis sur ce sujet par les spécialistes de ses différentes divisions. Il est invité à donner des conseils sur les activités et le programme de travail du Groupe de travail.

Documentation

1. Donner aux langues des Premières Nations d'Australie une plus large portée (GEGN.2/2025/69/CRP.69)
2. Groupe de réflexion sur les noms géographiques autochtones (GEGN.2/2025/94/CRP.94)
3. Recensement et cartographie des communautés de droit coutumier dans les zones côtières et les petites îles de l'Indonésie (GEGN.2/2025/136/CRP.136)
4. Transcription et normalisation des noms géographiques slovènes en Carinthie et en Styrie (GEGN.2/2025/147/CRP.147)

c) Exonymes

Le Groupe de travail sur les exonymes a été créé en 2002, conformément à la résolution VIII/4 adoptée à la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Le Groupe d'experts sera saisi de documents soumis par des experts qui décrivent en détail les tendances actuelles en matière d'utilisation des exonymes (conformément à la résolution III/18 de la troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques). Le Groupe de travail présentera également au Groupe d'experts, pour examen, un projet de résolution sur l'utilisation et la sauvegarde des exonymes. Le Groupe d'experts est invité à examiner le projet de résolution et à formuler des observations sur le texte, ainsi qu'à donner des orientations sur les futurs travaux du Groupe de travail.

Documentation

1. Exonymes polonais de bâtiments et autres objets urbains (GEGN.2/2025/10/CRP.10)
2. Emploi excessif d'exonymes par Google (GEGN.2/2025/17/CRP.17)
3. Visualisation des qualités des toponymes sur les cartes et dans les textes (GEGN.2/2025/19/CRP.19)
4. Rapport du Groupe de travail sur les exonymes (GEGN.2/2025/71/CRP.71)
5. Proposition de résolution sur les exonymes et le patrimoine culturel (GEGN.2/2025/72/CRP.72)
6. Noms étrangers en estonien (GEGN.2/2025/108/CRP.108)
7. Exonymes allemands attribués à des détails topographiques de la Slovaquie (GEGN.2/2025/148/CRP.148)

9. Promotion et renforcement des capacités

Le Groupe d'experts sera saisi du rapport préparé par le Groupe de travail sur la formation en toponymie et son financement, dans lequel celui-ci décrit les travaux en cours en matière de renforcement des capacités. Les documents présentés sont destinés à faciliter l'échange d'informations sur les méthodes et les approches de renforcement des capacités suivies par les États Membres et l'action menée pour créer des flux de financement aux fins de la mise en œuvre du plan de travail du Groupe de travail.

Documentation

Rapport du Groupe de travail sur la formation en toponymie et son financement (GEGN.2/2025/14/CRP.14)

a) Renforcement de la publicité et de la sensibilisation à l'importance de la normalisation des noms géographiques

Documentation

1. Faire progresser la normalisation des noms géographiques en Arménie pour contribuer au développement durable (GEGN.2/2025/75/CRP.75)
2. Participation du public aux débats sur les noms géographiques en Islande sur les médias sociaux (GEGN.2/2025/93/CRP.93)
3. Favoriser la participation du public en organisant des concours pour défendre et protéger les noms géographiques (GEGN.2/2025/125/CRP.125)
4. Utilisation de l'intelligence artificielle aux fins du moissonnage de données relatives aux noms géographiques sur le Web (GEGN.2/2025/126/CRP.126)

b) Enseignement de la toponymie et formation en toponymie

Documentation

1. Manuel en ligne sur la planification toponymique (GEGN.2/2025/80/CRP.80)
2. Favoriser la synergie entre les universités et les organismes publics aux fins d'une normalisation efficace des noms géographiques (GEGN.2/2025/128/CRP.128)
3. Utilisation de l'apprentissage profond et de la vision par ordinateur dans la gestion des noms géographiques (GEGN.2/2025/130/CRP.130)

c) Financement des initiatives de renforcement des capacités

À la date limite de soumission des rapports complets et des études techniques (voir [GEGN.2/2025/2](#)), aucun document n'avait été reçu au titre de ce point.

10. Autres questions de toponymie

Les États Membres et les divisions et groupes de travail du Groupe d'experts peuvent être amenés à soumettre des communications techniques ne correspondant pas au mandat de tel ou tel groupe de travail ni à un point précis de l'ordre du jour. Au titre de ce point, le Groupe d'experts sera donc saisi de documents n'entrant dans aucune autre catégorie.

Documentation

1. Améliorer la normalisation des noms géographiques en Indonésie par un suivi et une évaluation stratégiques (GEGN.2/2025/124/CRP.124)
2. Mise à l'essai des directives générales pour la normalisation des noms géographiques en Indonésie (GEGN.2/2025/127/CRP.127)
3. Utilisation des données relatives aux noms géographiques aux fins de la détermination du potentiel des villages : étude de cas de la ville de Batu en 2023 (GEGN.2/2025/131/CRP.131)
4. Centième anniversaire de l'Office fédéral de métrologie et de topographie et de ses activités cartographiques (GEGN.2/2025/149/CRP.149)

11. Questions de procédure

a) Présentation et adoption des décisions

Toutes les propositions soumises au Groupe d'experts pour examen le seront au titre de ce point. Le Groupe d'experts sera saisi d'un document non officiel contenant les projets de résolution, de recommandation et de décision soumis par les Rapporteuses et sera invité à adopter les projets de la session de 2025.

Documentation

Document non officiel contenant les projets de recommandation et de décision

b) Adoption du rapport sur les travaux de la session de 2025

Le Groupe d'experts sera saisi du rapport sur les travaux de la session de 2025, qui portera notamment sur l'organisation des travaux. Il sera invité à adopter ce rapport et à demander aux Rapporteuses d'en élaborer une version finale simplifiée pour soumission au Conseil.

Documentation

Projet de rapport du Groupe d'experts sur les travaux de sa session de 2025

c) Modalités d'organisation de la session de 2027 du Groupe d'experts

Conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, qui figure dans l'annexe I à la décision 2018/264 du Conseil économique et social, le Groupe d'experts examinera l'ordre du jour provisoire et les dates proposées pour la session de 2027. Les représentantes et représentants participant à la session peuvent proposer d'inscrire toutes questions à l'ordre du jour provisoire ou d'en modifier le texte.

Documentation

Ordre du jour provisoire de la session de 2027

12. Questions diverses

Les États Membres et les représentantes et représentants des divisions pourront appeler l'attention du Groupe d'experts sur diverses questions.

Documentation

Aucun document requis.

13. Clôture de la session

Conformément à l'article 14 du règlement intérieur du Groupe d'experts, le Président prononcera la clôture de chaque séance plénière du Groupe.